



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 21 septembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre,

à Bobigny, Seine-Saint-Denis,

**à l'occasion de la signature du protocole d'accord pour l'expérimentation
de la recentralisation du RSA en Seine-Saint-Denis**

Mardi 21 septembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les préfets,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Madame la Présidente du conseil régional,
Monsieur le président du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les responsables des services de l'État,
Mesdames et Messieurs,

Me revoilà en Seine-Saint-Denis, une nouvelle fois. Depuis ma prise de fonctions, j'y suis venu à 8 reprises, c'est d'ailleurs le département que j'ai le plus visité, et je ne compte plus le nombre de fois où je m'y suis rendu au titre de mes fonctions antérieures.

Est-ce parce que j'aime la Seine-Saint-Denis ? La réponse est nette et sans détours : oui. Moi le rural, moi l' élu des terres sudistes, je me suis pris d'affection pour ce département attachant. Mais je vous dois la vérité : ce n'est pas la principale raison. La principale raison elle tient tout simplement à l'idée que je me fais de mon rôle ou plus précisément du rôle de l'État.

J'avais au demeurant annoncé la couleur dès ma déclaration de politique générale : je serai le Premier ministre des territoires, de tous les territoires. On

avait glosé ! Certains m'avaient même moqué. On avait cru que c'était de la communication. On n'avait pas compris que c'était une méthode de Gouvernement. Car c'est dans nos territoires que tout se passe. C'est dans nos territoires que se côtoient la diversité, la richesse, la créativité de notre nation. Mais c'est aussi dans les territoires que se creusent les inégalités, que naissent les injustices, que risque de se fragmenter l'unité de cette même nation.

Faire de la différence et de la spécificité des territoires une force ; veiller à ce qu'aucun ne souffre de déclassement, de dévalorisation et de déconsidération : voilà bien les deux objectifs essentiels de la politique que nous poursuivons.

Voilà pourquoi j'ai souhaité donner une nouvelle et très forte impulsion à la politique de la Ville. Les annonces effectuées au Comité interministériel des villes (CIV) du 29 janvier dernier représentent une mobilisation de 3,3 milliards d'euros supplémentaires, pour accélérer les projets de renouvellement urbain, renforcer la sécurité, l'insertion et démultiplier l'effort en matière d'éducation et d'infrastructures sportives. Cette mobilisation présente déjà des résultats concrets. Je m'en assure tous les mois lors des comités de suivi que je préside, en présence des ministres concernés, le dernier s'étant d'ailleurs tenu à Clichy-sous-Bois en juillet dernier. Et ce n'est pas un hasard, car la Seine-Saint-Denis est tout particulièrement concernée. Pour ne citer que quelques exemples, le CIV permet d'y déployer 72 éducateurs, 12 nouvelles France Service dans les quartiers, et il permettra d'accélérer la réalisation des 32 projets de rénovation urbaine des quartiers prioritaires de la ville (QPV) du département.

Voilà pourquoi j'ai aussi relancé la politique de la ruralité, en œuvrant pour le désenclavement numérique et physique de ces territoires, pour leur sécurité ou encore l'accès aux services de proximité. Comme un écho de ma présence ce matin à Bobigny, je serai vendredi à Villevallier dans l'Yonne, village rural de 400 habitants, pour y présider un comité interministériel à la ruralité. Car voyez-vous, en réinvestissant dans la vallée de la Rochoille dans les Alpes-de-Haute-Provence, en désenclavant mon Gers natal comme en me rendant souvent ici en Seine-Saint-Denis ou dans l'est du Val d'Oise pour y renforcer le rôle de l'Etat, je m'inscris en réalité dans la même cohérence, dans le même projet, projet que je crois profondément républicain.

Vous l'aurez compris, en venant devant vous ce matin, je ne viens pas faire l'aumône, je ne viens pas pointer du doigt un territoire et des populations, je viens tenir la promesse, non pas seulement de mon Gouvernement, mais de la République. Je ne viens pas distribuer des subsides, je viens vous mettre à armes égales pour déployer vos talents et vous sentir pleinement, totalement intégrés à la République et à la Nation.

Il fallait d'autant plus que je revienne vous voir que j'ai, comme vous, en mémoire cette journée du 25 septembre 2020 où un lâche attentat commis devant les anciens locaux de Charlie Hebdo m'avait privé de la possibilité de

détailler devant vous les conditions de mise en œuvre du plan « L'État plus fort en Seine-Saint-Denis » lancé après le rapport CORNUT-GENTILLE le 31 octobre 2019 par mon prédécesseur Édouard PHILIPPE.

Nous avons progressé depuis lors, et de manière significative, pour renforcer encore les moyens d'action des pouvoirs publics en faveur de ce territoire. Ce territoire, Mesdames et Messieurs, il ne manque, je veux le dire d'emblée, ni d'attraits, ni d'atouts. C'est d'abord le département le plus jeune de France, un département dynamique, en plein développement, qui n'a pas été choisi par hasard pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. C'est un département attractif, comme en témoigne la relocalisation en cours de l'ensemble de l'activité de construction/maintenance de pales d'hélicoptère d'Airbus Helicopter au Bourget, ou la croissance continue de la Plaine Saint-Denis depuis une vingtaine d'années. C'est enfin un département qui a apporté et continue de le faire à la France certaines de ses plus grandes fiertés, je pense par exemple à Pierre Desproges, Roberto Alagna, Maiwenn, ou encore Kylian Mbappe, la boxeuse Sarah Ourahmoune et la chanteuse Aya Nakamoura. Je m'arrête car la liste pourrait être très longue.

Mais ne nous voilons pas la face, ce territoire souffre aussi de graves handicaps et d'importants retards. En Seine-Saint-Denis, près de 40% de la population vit dans les 63 quartiers prioritaires de politique de la ville que compte le département. À titre de comparaison, cette proportion est d'environ 15% dans les Bouches-du-Rhône et dans le Nord.

Cette situation spécifique a des conséquences sur tous les besoins les plus essentiels. 62% des écoles du département sont en zone d'éducation prioritaire. C'est le triple de ce que l'on constate dans les Hauts-de-Seine et le double du Pas-de-Calais. Le département pâtit aussi de grandes difficultés dans le domaine de la santé, qu'il s'agisse des cas de saturnisme ou de mortalité infantiles. Et pourtant, on y compte un nombre de professionnels de santé par habitant inférieur de 30% à la moyenne nationale. Enfin, la Seine-Saint-Denis affiche le nombre de crimes et de délits pour 1 000 habitants le plus important en France métropolitaine.

Voilà les faits. Ils ne sont pas récents, et ils sont connus. Mais ils sont là, et ils sont têtus. Cette situation appelle une mobilisation démultipliée de l'État. Pour y répondre, l'État a donc fait le choix résolu d'investir massivement en Seine-Saint-Denis dans les dix prochaines années, et la physionomie socio-économique du département s'en trouvera profondément transformée. Je souhaite faire devant vous le point sur l'état d'avancement de ce plan, et dresser de nouvelles perspectives pour améliorer et renforcer encore notre action, en faveur des habitants et des habitantes de la Seine-Saint-Denis. Ce qui me permet d'affirmer clairement devant vous que jamais un Gouvernement n'a autant agi pour la Seine-Saint-Denis.

En matière éducative d'abord, car tout commence par là, et qu'il nous faut prendre les choses à la base. Nous avons lancé depuis 2017 un chantier historique de dédoublement des classes dans classes du réseau d'éducation prioritaire. Cette politique porte des fruits. Nous pouvons être fiers que 100% des classes de CP et de CE1 en REP et REP + de Seine-Saint-Denis et de grande section en REP +, soient désormais dédoublées, au bénéfice de 33 500 élèves.

Par ailleurs, la Seine-St-Denis compte désormais 9 cités éducatives (Bondy, Clichy sous-bois, la Courneuve, Aulnay sous-bois, Sevran, Saint-Denis, Epinay-sur-Seine, Aubervilliers et Pantin), qui sont une formidable opportunité pour repenser les collaborations entre tous ceux qui partagent le même objectif : donner à tous ces jeunes de l'ambition et construire des chemins de réussite.

Nous avons également décidé de faire bénéficier en 2021 à 420 futurs enseignants d'un contrat de préprofessionnalisation, soit le double de l'année dernière. Ces contrats permettent aux étudiants de travailler au contact des élèves et les incitent à exercer ensuite dans le département.

L'éducation c'est également l'enseignement supérieur et la recherche. Le plan de relance permet la rénovation de plusieurs bâtiments universitaires en Seine-Saint-Denis : trois projets à l'Université Paris 8 ainsi que de deux projets à l'Université Paris 13 (Sorbonne Paris Nord) pour un total de plus de 22 millions d'euros. Le CHU Grand Paris Nord, constitue pour sa seule partie universitaire un investissement de 360 millions d'euros au service des formations en santé et de la médecine de demain. Les acquisitions foncières destinées à l'implantation de l'université sont financées et en cours. Et grâce à l'installation de la très prestigieuse École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), voulue autrefois par le grand Fernand Braudel, le Campus Condorcet d'Aubervilliers, dans lequel l'État a investi plus de 500 millions d'euros depuis 10 ans, conforte sa place de grand acteur de l'enseignement et de la recherche en Seine-Saint-Denis au service des sciences humaines et sociales. Les étudiants, les enseignants et les chercheurs vont pouvoir bénéficier d'infrastructures d'accueil d'exception et d'une bibliothèque innovante, le Grand Équipement Documentaire, qui vient d'ouvrir.

Autre priorité majeure du Gouvernement, renforcée en cette période de pandémie, la politique sanitaire. Symbole de notre volonté dans ce domaine et dans ce département, le projet majeur du Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord porté par l'APHP que j'évoquais il y a un instant. Ce projet est destiné à accueillir 5 700 emplois dont 1 200 médecins, et plus de 7 000 étudiants, le tout sur une surface de 200 000 mètre carrés. Le projet hospitalier, vous le connaissez bien, est désormais proche d'être finalisé. J'ai décidé d'augmenter sa capacité d'accueil avec 90 lits supplémentaires par rapport au projet initial pour tenir compte des enseignements de la crise de la Covid19 et assurer plus de modularité dans les prises en charge. Mais évidemment notre action ne s'arrête pas à ce projet emblématique.

Pour améliorer la prise en charge des plus fragiles, 10 millions d'euros supplémentaires ont été débloqués en 2020 et 2021 pour financer un meilleur accès aux soins des populations en grande précarité. Ce sont les fameux PASS : les permanences d'accès aux soins des établissements de santé du département. La modernisation des services d'urgences de Montreuil et d'Aulnay a par ailleurs déjà été mise en œuvre pour un montant de 20 millions d'euros. Pour renforcer l'offre de soins en santé mentale, nous avons décidé le financement d'une unité psychiatrique intersectorielle départementale, portée par l'hôpital de Ville-Evrard. Dans le cadre du plan d'investissement du Ségur de la santé, 11,4 millions d'euros ont d'ores et déjà été attribués au début de l'année aux établissements de santé publics et privés du département, afin d'améliorer le quotidien des soignants et la qualité de l'accueil des usagers.

Mais nous irons plus loin en soutenant, toujours grâce au volet investissement du Ségur de la Santé, plusieurs grands projets de rénovation. Celui des établissements du GHT Grand-Paris Nord-Est (Le Raincy-Montfermeil, Aulnay, et Montreuil) et celui porté par l'APHP à l'hôpital Avicenne-Jean Verdier qui évoluera vers un hôpital universitaire, à dominante ambulatoire et innovant. Dans les prochaines semaines, le montant des financements de l'État consentis pour accompagner ces projets ainsi que la liste complète des opérations portées dans votre département seront annoncées, au terme de la concertation conduite par l'Agence régionale de santé.

Éducation, santé, mais aussi évidemment sécurité. Nous sommes là au cœur des prérogatives de l'État. Cet effort pour endiguer la violence et l'insécurité passe par des renforts d'effectifs et des conditions de travail améliorées pour nos forces de sécurité. Depuis 2017, la Seine-Saint-Denis a bénéficié du renfort de 362 policiers. Dans le cadre du plan État fort, nous avons encore accru, et plus directement ciblé cet effort, en affectant 50 policiers supplémentaires aux deux nouveaux quartiers de reconquête républicaine de La Courneuve et de Saint-Ouen. Notre plan prévoit également l'affectation de 100 officiers de police judiciaire supplémentaires en Seine-Saint-Denis d'ici fin 2022. Cet engagement sera tenu et même dépassé. Ce sont en effet 125 OPJ supplémentaires qui seront opérationnels dans le département : 68 le sont depuis 2020 et ils seront renforcés grâce à la qualification de 57 de leurs collègues, dès le 1^{er} novembre prochain. Deux nouveaux commissariats seront construits d'ici 2025 à Aulnay-sous-Bois et à Epinay-sur-Seine, et nous avons d'ores et déjà mené à bien la construction d'un nouveau commissariat à Saint-Denis, opérationnel depuis octobre 2020, ainsi que le relogement de l'Institut national de la police scientifique cette année.

Mais vous le savez, je me suis à de nombreuses reprises exprimé sur ce sujet, si nous devons renforcer le nombre et les conditions d'intervention de nos forces de sécurité intérieure, la première des priorités est d'améliorer la réponse pénale et le fonctionnement du service public de la justice. Trop longtemps, mesdames et messieurs, depuis des décennies délaissée au point que les statistiques comparatives des effectifs et des moyens affectés à ce service

public au regard des pays européens qui nous entourent placent notre pays dans une situation très défavorable. Je suis fier, en tant que Premier ministre, d'avoir fait voter à la représentation nationale un accroissement inédit du budget du ministère de la Justice, de +8 % en 2021 cher Olivier. Et je suis fier cette année encore, alors que demain, le projet de budget sera présenté en conseil des ministres, de renouveler cet effort exceptionnel d'augmentation de 8 % du budget de la justice en 2022. Tous nos concitoyens le voient bien, il faut réarmer le service public de la Justice, il faut que la justice intervienne dans des délais raisonnables et qu'elle rende les décisions qu'elle doit rendre. Ce n'est pas une question d'intensité ou de gravité de la peine, c'est tout simplement une question d'effectivité. Les effectifs des juridictions ont été accrus, avec la création de 12 postes de magistrats supplémentaires, ainsi que de 35 greffiers pour l'ensemble des juridictions du département.

Nous avons décidé également d'engager les travaux d'extension du tribunal judiciaire de Bobigny pour accueillir son futur pôle pénal. Ce sont plus de 120 millions d'euros investis directement dans un bâtiment consacré à la justice. La livraison est prévue pour fin 2025. En le visitant, j'avais été particulièrement frappé des retards dans la numérisation des grandes applications de ce service public. Ces paquets de liasses et de papier qu'il fallait enjamber pour visiter les greffes pénales de ce grand tribunal. Grâce au plan de relance, nous allons investir des moyens inédits pour qu'enfin cette numérisation rentre dans les faits et améliore l'efficacité du service public de la justice. C'est, vous l'avez compris, une des toutes premières priorités de l'action gouvernementale en matière de sécurité. L'État régalien doit assumer ses responsabilités et nous devons aller là où la chaîne est la plus faible. Nous relèverons ce défi. Je parlais du tribunal judiciaire de Bobigny pour vous dire qu'il sera valorisé par la desserte du Grand Paris Express, autre grand projet de l'État.

Cet investissement responsable sera valorisé par la desserte du Grand Paris express – autre grand projet de l'État. En effet avec ses lignes 14, 15, 16 et 17 et la station préfecture, les 40 communes du département auront accès au palais de justice rénové. Ce qui me donne l'opportunité de rappeler que le Grand Paris Express sera un formidable vecteur de désenclavement pour la Seine-Saint-Denis, en permettant par exemple à un habitant de Clichy-sous-Bois d'accéder à un bassin de plus de 3 millions d'emplois en 45 minutes de transports en commun, c'est-à-dire une zone 10 fois supérieure à ce qu'il peut faire aujourd'hui dans le même temps. Le calendrier ambitieux du déploiement de ces nouvelles lignes est désormais fixé et partagé : nous devons le tenir. La ligne 14 desservira ainsi Saint-Denis en 2024, la ligne 16 de Saint-Denis à Clichy-Montfermeil verra circuler ses premières rames en 2026, et elle rejoindra Noisy-Champs en 2028.

Pour renforcer l'attractivité de la Seine-Saint-Denis, l'État doit montrer l'exemple avec ses propres agents. Le décret qui autorise la fameuse prime de fidélisation, qui était particulièrement attendue, afin d'ancrer les fonctionnaires dans votre département, est entré en vigueur depuis un an. Les

fonctionnaires et agents qui sont, ici, les premiers garants de la présence de l'État dans votre département recevront une prime de 10 000 euros au bout de 5 ans de services. Je veux que demain les fonctionnaires et les agents viennent « faire carrière » en Seine-Saint-Denis. Nous connaissons les bénéficiaires de cette prime au bout des cinq ans de service, dont le décompte a commencé en octobre 2020, mais ses effets positifs en termes d'attractivité sont déjà perceptibles.

Autre mesure forte, la revalorisation du régime indemnitaire des fonctionnaires travaillant dans le département au niveau des montants versés en administration centrale à Paris, sera complètement achevée à la fin de l'année. Cette reconquête sera aussi immobilière. Ainsi, les travaux permettant le relogement de la sous-préfecture de Saint-Denis dans un nouveau bâtiment à valeur patrimoniale et architecturale remarquable sont lancés.

Nous allons également réhabiliter le site « Niemeyer » à Saint-Denis, pour y accueillir les services de la DRIEETS en 2025. L'ancien siège du journal L'Humanité, va ainsi permettre également de rendre à la ville un véritable monument de l'architecture de la fin du XXème siècle.

Enfin, vous le comprendrez, je ne pouvais pas passer à côté d'un sujet qui nous tient tous à cœur, à savoir l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, qui mettra la Seine-Saint-Denis au centre du monde à l'été 2024. Pour les préparer, vous le savez nous avons ensemble réuni plus d'1,5 milliard d'euros d'investissements publics, dont 1 milliard de l'État. Près de 80 % de ces investissements sont situés en Seine-Saint-Denis, car les Jeux ont été avant tout pensés en termes d'héritage territorial pour les populations qui en ont le plus besoin.

La stratégie d'excellence environnementale de la SOLIDEO mettra le département au cœur de la transition écologique, avec un travail minutieux sur la biodiversité urbaine et la qualité du bilan carbone, tout en concevant des bâtiments performants, adaptés au climat de 2050. L'amélioration des équipements sportifs existants est aussi un axe majeur pour des habitants des quartiers qui ont aujourd'hui six fois moins accès à ce type d'équipements que le reste de la population française. Comme je l'ai rappelé lors de l'inauguration de la piscine d'Aulnay-sous-Bois cet été, les Jeux permettront notamment de construire et de rénover 14 bassins, dans un département où un jeune sur deux ne sait pas nager.

Le projet Impact 2024, financé à plus de 4 millions d'euros sur 2021, bénéficiera quant à lui pleinement à des associations sportives et des acteurs de l'insertion en Seine-Saint-Denis. Je sais le territoire, et notamment le conseil départemental de Seine-Saint-Denis pleinement investis sur ce sujet. Les Jeux doivent, c'est un impératif collectif, par leur réussite et leur rayonnement bénéficieront pleinement et directement à la Seine-Saint-Denis et à ses habitants.

Je le sais Mesdames et Messieurs, j'ai été long mais il y a tellement à dire... et surtout je n'ai pas encore parlé du principal sujet qui nous rassemble. Car nous souhaitons aujourd'hui franchir une nouvelle étape majeure en matière de lutte contre la pauvreté et de développement de l'insertion. Vous le savez, il y a urgence. Le taux de pauvreté, avec 28,6%, est, dans le département, égal au double de la moyenne nationale. Le département compte également 90 000 bénéficiaires du RSA à l'heure actuelle, et toute cette détresse sociale a été accentuée par la crise sanitaire, comme en témoigne la croissance de 7% du nombre de bénéficiaires du RSA depuis 2020.

A l'urgence sociale s'ajoute la difficulté à réinsérer, avec 44% de bénéficiaires inscrits à l'allocation depuis plus de 5 ans, et un poids financier de cette dépense de plus en plus lourd : il était de 358 millions en 2012 et de 551 millions d'euros en 2020 dans les comptes du département. Ce hiatus entre dépense de solidarité nationale et financement de la politique d'insertion affecte donc très directement nos concitoyens en Seine-Saint-Denis. C'est pour cela que nous avons décidé de mener cette expérimentation de recentralisation de l'allocation RSA. Ce n'est pas la première fois que l'idée est évoquée, elle a été envisagée à de nombreuses reprises depuis les années 2010. Beaucoup l'ont dit, beaucoup l'ont promis. Mais ensemble, aujourd'hui, nous le faisons.

Je rappelle ici à tout le monde qu'Outre-mer déjà, une expérimentation de cette nature est en cours, mais avec la loi 3DS portée par Jacqueline GOURAULT, dont j'excuse l'absence ce matin, j'ai décidé d'ouvrir la possibilité de l'étendre à d'autres départements et je vous ai en effet proposé très rapidement à ma prise de fonction, compte tenu des caractéristiques spécifiques et exceptionnelles qui sont celles de votre territoire, de vous engager dans l'expérimentation. Et aujourd'hui, nous allons donc acter après des discussions fournies ce nouveau pacte qui va sceller les relations entre votre département et l'État.

Cela est bon, avez-vous dit, pour les finances du département, Monsieur le président, je m'en réjouis. Mais dois-je vous confesser que ce n'est pas le premier objectif que nous poursuivons ? Ce qui est en jeu et vous l'avez rappelé, c'est de démultiplier les efforts pour l'insertion des bénéficiaires du RSA dans ce département. Revenons finalement à l'origine du RSA et du RMI pour ceux qui ont connu tout cela. L'insertion doit redevenir un pilier de la politique sociale qui est la vôtre. Et je ne doute pas, bien sûr, qu'avec tous les acteurs qui sont ici, vous saurez mener une politique dynamique et efficace avec des contreparties, notamment pour les publics que vous avez déjà identifiés comme prioritaires, à l'instar des jeunes de 25, 30 ans ou des personnes au RSA depuis longtemps.

En réalité, le choix qui est celui du Gouvernement, je ne parle pas du fond cette fois-ci, mais du moment, est tout sauf innocent. Nous le voyons, la reprise économique est là. C'est, je veux le croire, le fruit de nos efforts collectifs, mais

aussi, permettez-moi de dire, des mesures prises par le Gouvernement depuis 2020. D'abord pour ne pas laisser tomber notre économie. Ensuite, pour en favoriser la relance. Les résultats sont là. On va le dire avec modestie, bien entendu, mais sans autoflagellation excessive.

Nous avons le taux de croissance économique parmi les plus élevés des pays de la zone euro. Nous avons retrouvé le taux de chômage que nous avions avant la crise, alors même que tous les experts annonçaient cette perspective plutôt pour la fin de l'année 2022. Grâce à notre action commune, nous devrions avoir dès la fin de cette année 2021, peut-être au début de l'année 2022, reconstituer la richesse nationale qui a été détruite par la crise. Il faut nous réjouir de tout cela. Mais dans les responsabilités qui sont les miennes, dans les responsabilités qui sont les vôtres, il faut se garder de se réjouir trop longtemps. La situation de notre pays, de votre département, Mesdames et Messieurs, reste encore préoccupante à bien des égards. Voyez même, puisque je parle d'insertion professionnelle, qu'une des difficultés en cette rentrée est de pourvoir les très nombreuses offres d'emploi que la reprise économique a générées.

Nous devons toutes et tous être sur le pont, car nous croyons à la réinsertion par la formation, par l'emploi, par l'activité, par l'insertion. Ce que nous avons vu ce matin avant de vous rejoindre, en est une illustration manifeste. C'est par l'insertion, par le travail que nous rendrons la dignité à un maximum de nos concitoyens ailleurs comme ici en Seine-Saint-Denis et je l'illustre ici parce que justement, la marche à gravir est encore plus forte et que nous voulons, c'est le sens de ce que nous allons signer, vous en donner les moyens.

Le moment n'est pas non plus innocent. Dans quelques jours avec Élisabeth BORNE, ministre en charge du Travail, nous allons annoncer un plan de renforcement, d'investissements dans les compétences humaines, la formation, l'insertion des demandeurs d'emploi, des allocataires du RSA, c'est votre objectif, mais aussi des salariés en activité. Car au-delà des effets conjoncturels de la crise, chacun voit bien que nous sommes dans une évolution structurelle de notre économie, la transition écologique, bien sûr, la numérisation, l'émergence de nouveaux métiers. Nous devons mettre le paquet à la fois pour des raisons de compétitivité économique et d'intégration sociale sur la formation et l'insertion, le retour à l'emploi. C'est l'une des priorités de cette rentrée. C'est le sens, cher Stéphane TROUSSEL, de l'acte que nous allons signer dans un instant.

Nous devons en somme, alors que le plan Un jeune est une solution a produit ses effets, maintenant, aller chercher tous ceux qui sont en dehors du chemin. Finalement, c'est une formule qui rassemble tous nos objectifs en ce moment. Nous devons aller chercher ceux qui sont encore réticents à la vaccination. Nous devons aussi aller chercher ceux qui sont sans emploi, sans qualification. Les décrocheurs, comme on les appelle, il faut les raccrocher au wagon de la République. C'est ça l'objectif qu'ensemble nous poursuivons.

Mesdames et messieurs, la France traverse une période difficile de son histoire. La crise sanitaire est toujours là. La crise économique, sociale, j'allais dire sociétale est également bien présente. Comme toujours dans ces circonstances, territoires et populations fragiles sont touchés en priorité et dans ces circonstances, voyez-vous, on ne peut espérer durablement restaurer la croissance économique, renouveler le lien social qu'en s'appuyant sur les acteurs du territoire, j'y reviens. Pour cela, nous devons nous parler, nous respecter, nous écouter. Je vois certains, au contraire, chercher à diviser, à douter, à mettre de l'huile sur le feu. Ce n'est pas la bonne méthode.

La République, c'est l'État que je représente devant vous avec les membres du Gouvernement et son représentant local. L'État, parce que c'est la France et parce que c'est notre histoire, doit jouer, c'est ma conviction profonde, un rôle majeur, particulièrement par temps de crise et particulièrement pour les territoires et les populations qui sont les plus en souffrance. Et l'État, c'est ce que je suis venu vous dire ici ce matin, est là à vos côtés, à leurs côtés.

Permettez-moi de rendre hommage au préfet de la Seine-Saint-Denis, à tous les fonctionnaires de l'État, cher Jacques, devant vous, au précédent préfet, Jean-François LECLERC, que vous avez également cité dans la préparation de l'acte que nous allons signer aujourd'hui mais plus généralement dans cette affirmation de la présence de l'État. Mais si l'État doit fédérer, rassembler, il doit aussi savoir travailler avec les collectivités territoriales, leurs élus et leurs services. C'est un ancien maire qui vous parle. La République, elle est aussi décentralisée et c'est une force mais ce ne sont pas les collectivités contre l'État. Ce ne sont pas des contre-pouvoirs que nos concitoyens attendent. C'est une action de terrain renouvelée et fédératrice. La République, c'est aussi un tissu associatif exceptionnel qui se déploie partout, dans tous les secteurs, pour la culture, pour le sport, pour l'insertion, qui sont là pour démultiplier à leur manière et de façon irremplaçable l'action des institutions publiques.

À toutes et tous, je veux dire ici encore ma gratitude et ma reconnaissance. Car finalement, être le Premier ministre des territoires, c'est miser sur la confiance. C'est un maître mot, vous savez, dans la vie publique comme du reste privée, pour la restaurer bien sûr partout où elle est abîmée, et je suis parfaitement lucide sur ce sujet. Mais aussi parce que ces territoires, quels qu'ils soient, vous en êtes la preuve vivante, fourmillent d'idées, de talents, d'énergies, d'initiatives, que nous devons impérativement encourager, valoriser, faire connaître. Pour reconquérir la confiance des territoires, nous devons faire confiance aux territoires. Et au fond, ce à quoi l'État fort en Seine-Saint-Denis comme du reste partout en France, ce à quoi cet État doit s'employer, si je devais le résumer en une formule Monsieur le président, c'est à la fois de lutter pied à pied contre toutes les formes de séparatisme qui peuvent menacer le pacte républicain, et la loi récemment promulguée va nous donner des moyens supplémentaires, et en même temps de booster nos politiques d'intégration qui sont pour certaines, il faut bien le reconnaître, en panne.

C'est tout le sens du discours des Mureaux prononcé par le Président de la République. L'État doit être plus que jamais à la hauteur de ce défi. J'ai toute confiance dans l'avenir et dans la force des habitants de la Seine-Saint-Denis et de ses représentants. Démontrons-leur ensemble qu'ils peuvent avoir confiance en nous par des actes concrets, précis, visibles par des engagements tenus, par une considération aussi sincère qu'exigeante.

Je vous remercie.